

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 13 SEPT 2022

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 22-00535 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de dix (10) élèves Ingénieurs en Imagerie Médicale, session 2022.**

Ce sont :

#### INGÉNIEURS EN IMAGERIE MÉDICALE

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KANAZOE MOHAMED	326230N	B10085865	31/08/87
2°	BATIANA MAXIME	260516A	B12704430	31/12/85
3°	ZONGO WENPABASBA SAHADOU	306946W	B15233820	22/05/90
4°	KABORE ISSA WENDYAM REMY	326229Z	B15758131	31/12/89

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



*Hamidou*

**Hamidou SAWADOGO**

Chevalier de l'Ordre National